



**Municipalité  
des Cèdres**

---

**POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE**  
**Remboursement des frais**  
**d'acquisition de baril récupérateur**  
**d'eau de pluie**

---

**JUIN 2022**

1060, chemin du Fleuve  
Les Cèdres (Québec) J7T 1A1  
[www.ville.lescedres.qc.ca](http://www.ville.lescedres.qc.ca)



# Municipalité des Cèdres

## TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉAMBULE.....	3
2. OBJECTIFS .....	3
1. CARACTERISTIQUES .....	3
2. RÈGLES D'INSTALLATION .....	4
3. CRITERES ADMISSIBILITE .....	4
4. PIECES JUSTIFICATIVES.....	4
5. AIDE FINANCIERE MAXIMALE .....	5
6. SUIVI DE LA DEMANDE ET VERSEMENT .....	5
7. ENTRÉE EN VIGUEUR .....	5



# Municipalité des Cèdres

## 1. PRÉAMBULE

La Municipalité des Cèdres désire promouvoir et favoriser l'acquisition de barils récupérateurs d'eau de pluie homologués comme tel en accordant une subvention sous forme d'une remise en argent, payable aux propriétaires de bâtiments qui en font la demande, le tout conditionnellement au respect des conditions d'admissibilités prévues à la Politique.

Cette politique d'aide financière permet non seulement d'économiser l'eau potable pour l'arrosage et le nettoyage, mais aussi de réduire les eaux de ruissellement aux égouts municipaux et, par conséquent, les risques de refoulement ou de débordement des étangs aérés. Cela représente une intéressante façon pour les citoyens de Les Cèdres de participer concrètement à l'assainissement de leur environnement.

## 2. OBJECTIFS

- Encourager les citoyens à adopter des pratiques environnementales responsables.
- Réduire la consommation d'eau potable, en particulier pendant l'été.

## 3. CARACTERISTIQUES

Les récupérateurs d'eau admissibles à la demande d'aide financière doivent avoir les caractéristiques suivantes:

- Le baril récupérateur d'eau de pluie doit être homologuée (éco pluie).
- Le baril doit contenir au moins 190 litres (41,79 gallons)
- Le baril doit être en plastique, idéalement en plastique recyclé et avoir été fabriqué spécifiquement pour cette fin. Il peut être couvert d'une autre matière tel le bois.
- Il doit y avoir un couvercle amovible pour la sécurité des enfants. Ce couvercle favorise la collecte d'eau. Il doit y avoir un grillage pour éviter

1060, chemin du Fleuve  
Les Cèdres (Québec) J7T 1A1

[www.ville.lescedres.qc.ca](http://www.ville.lescedres.qc.ca)



# Municipalité des Cèdres

- qu'il y ait une accumulation de débris dans le baril.
- Il doit y avoir un robinet qui permet l'écoulement de l'eau pour l'arrosage.

## 4. RÈGLES D'INSTALLATION

- Le baril doit être installé en cour arrière ou latérale de manière à le rendre le moins visible depuis la voie publique et à respecter l'environnement visuel de vos voisins.
- Le baril doit être installé sur une surface stable.
- Le baril doit être installé sous une gouttière pour que l'eau s'écoule dans le baril.

## 5. CRITERES ADMISSIBILITE

Les conditions d'admissibilité à la remise sont les suivantes :

- Être propriétaire d'une habitation résidentielle sur le territoire de la Municipalité des Cèdres.
- Faire l'achat d'un baril neuf de récupération d'eau de pluie dans la même année civile que celle où la demande de remboursement est déposée.
- Un maximum de deux (2) demandes de remboursement par adresse civique est accepté (1 seule demande par année).
- Le propriétaire autorise la Municipalité à vérifier le respect des conditions d'admissibilité.
- Compléter et signer le formulaire de remboursement et y joindre les documents demandés.

## 6. PIÈCES JUSTIFICATIVES

- Preuve d'achat du baril (facture originale, indiquant le nom du commerçant)

1060, chemin du Fleuve  
Les Cèdres (Québec) J7T 1A1

[www.ville.lescedres.qc.ca](http://www.ville.lescedres.qc.ca)



# Municipalité des Cèdres

et la date d'achat).

- Preuve de résidence.
- Pièce d'identité avec photo.
- Une photographie de l'appareil installé avec date et signature à l'endos.

## 7. AIDE FINANCIERE MAXIMALE

- La Municipalité accorde une aide financière sous forme de remboursement équivalent à 50% du coût d'acquisition jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 50\$ pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie (éco pluie).
- L'aide financière est accordée sous réserve du montant disponible au budget de la Municipalité.
- Une seule demande par année sera admise par bâtiment pour un maximum de deux barils récupérateurs de pluie par immeuble sera subventionné par la Municipalité.

## 8. SUIVI DE LA DEMANDE ET VERSEMENT

- À la réception du formulaire dûment complété, accompagné de toutes les pièces justificatives, la demande d'aide financière sera traitée et analysée pour autorisation du versement.
- Un courriel sera acheminé au demandeur afin de confirmer l'approbation ou le refus de la demande.
- La Municipalité se réserve le droit d'analyser les demandes et de les rejeter en cas de non-conformité ou d'absence de documents requis et ce, sans l'obligation de transmettre au requérant un avis de refus, une décision motivée ou une explication détaillée.
- Un chèque sera produit et acheminé par la poste au propriétaire de l'immeuble, au montant octroyé et dans un délai maximum de 60 jours.

## 9. ENTRÉE EN VIGUEUR

1060, chemin du Fleuve  
Les Cèdres (Québec) J7T 1A1

[www.ville.lescedres.qc.ca](http://www.ville.lescedres.qc.ca)



# Municipalité des Cèdres

- La présente politique prend effet suivant la résolution du Conseil municipal et le demeure jusqu'à son abrogation par le biais d'une résolution dûment adoptée par le Conseil municipal.
- Le Conseil municipal se réserve le droit de modifier la présente politique au besoin.

## ANNEXE A – Formulaire de demande de d'aide financière

---

Adoptée par résolution le 14 juin 2022  
Résolution numéro : 2022-06-xxx



# Municipalité des Cèdres

ANNEXE A

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

NOM :

ADRESSE COMPLÈTE :

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

### ACHAT DE BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

NOM DU FABRIQUANT (MARQUE DU BARIL) :

NOM ET NUMÉRO DE MODÈLE :

NOM ET COORDONNÉES DU DÉTAILLANT :

DATE DE L'ACHAT :

COÛT EXCLUANT LES TAXES:

### SIGNATURE DU DEMANDEUR

J'AUTORISE LE REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ À INSPECTER MON TERRAIN POUR VALIDER L'INSTALLATION DU BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

\_\_\_\_\_

DATE

\_\_\_\_\_

SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE

### ATTESTATION DU REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ

#### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR ET RÉSIDENCE, PAR LE BIAIS DE :

PERMIS DE CONDUIRE

COMPTE DE TAXES

AUTRE PREUVE : \_\_\_\_\_

#### VÉRIFICATION DE LA PREUVE D'ACHAT

FACTURE ORIGINALE

#### VÉRIFICATION DE L'INSTALLATION DU BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

PHOTOGRAPHIE

#### AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE

50\$

AUTRE MONTANT : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

DATE

\_\_\_\_\_

SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ

**ACHEMINER LE FORMULAIRE DÛMENT COMPLÉTÉ, ACCOMPAGNÉ DES PIÈCES JUSTIFICATIVES, À L'ATTENTION DU SERVICE DE L'URBANISME**

**Municipalité des Cèdres – Service de l'urbanisme  
1060, chemin du Fleuve  
Les Cèdres, Québec, J7T 1A1  
info@ville.lescedres.qc.ca**